



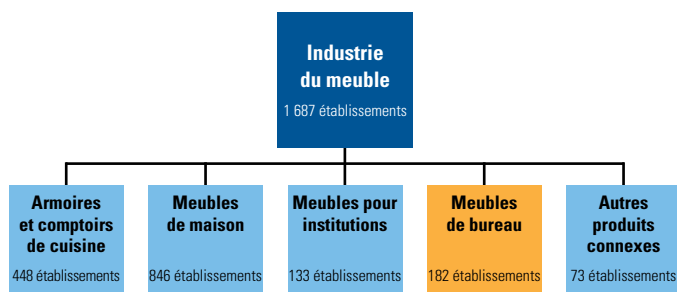
L'industrie manufacturière québécoise du **meuble de bureau** :

des marchés et des tendances à exploiter



Un aperçu de l'industrie

Les activités économiques de l'industrie manufacturière du meuble sont regroupées sous le code 337 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les activités du secteur du meuble de bureau sont désignées par le code 3372. Ce regroupement comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des meubles de bureau, tels que des chaises et des bureaux, ainsi que des articles d'ameublement de bureau et de magasin, tels que des vitrines d'exposition. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pièces et de cadres de meubles pour tous genres de meubles sont également compris dans l'industrie manufacturière du meuble.



Une industrie relativement concentrée

En 2008, le Québec comptait 182 établissements qui fabriquent des meubles de bureau et qui emploient 6 704 personnes (données de 2007) au total. Le Québec représentait ainsi 25 % des 718 établissements canadiens de ce secteur, après l'Ontario où sont concentrés 54 % des établissements. En ce qui concerne les emplois, 25 % des 26 885 personnes (données de 2007) qui travaillent dans ce secteur au Canada le font au Québec.

Depuis quelques années, on assiste à un mouvement de concentration/consolidation des entreprises de fabrication de mobilier de bureau. Cela se traduit notamment par une proportion plus grande d'établissements qui emploient plus de 100 personnes (10,8 %) par rapport à l'ensemble des autres secteurs de l'industrie du meuble. D'ailleurs, bien que le nombre total d'établissements ait diminué de 17 % entre 2002 et 2008, les livraisons manufacturières ont affiché une croissance annuelle moyenne de 4,5 % pour ces mêmes années. De plus, les huit principales entreprises québécoises représentent le tiers des emplois du secteur. Ces huit entreprises qui dominent le marché du meuble de bureau au regard du chiffre d'affaires sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 – Les huit principaux fabricants québécois de meubles de bureau

Compagnie	Région	Chiffre d'affaires
Groupe Lacasse inc.	Montérégie	100 à 250 M\$
Teknion Roy & Breton inc.	Chaudière-Appalaches	100 à 250 M\$
Artopex-Plus inc.	Laval	50 à 100 M\$
Manufacturier Patella inc.	Montréal	50 à 100 M\$
Bestar inc.	Estrie	25 à 50 M\$
Mobilier de bureau Logiflex inc.	Estrie	25 à 50 M\$
Montel inc.	Chaudière-Appalaches	25 à 50 M\$
Rousseau Métal inc.	Chaudière-Appalaches	25 à 50 M\$

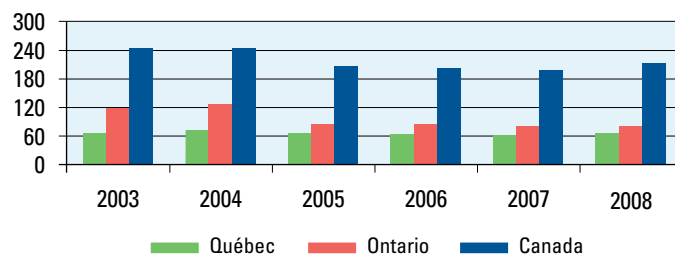
Sources : *icriq.com* et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Selon les données pour 2007 d'Industrie Canada, les deux principaux fabricants au Canada, dont le chiffre d'affaires est de 500 M\$ et plus, sont The Global Group (Ontario) et Haworth Ltd (Alberta). Il faut toutefois mentionner que Haworth appartient à des intérêts américains et qu'il est propriétaire du Groupe Lacasse situé au Québec.

Une industrie qui continue d'investir dans les équipements

Les investissements en équipements dans l'industrie manufacturière québécoise du meuble sont demeurés stables au cours des cinq dernières années. Ainsi, en raison de son niveau d'automatisation élevé, le secteur du mobilier de bureau possède une longueur d'avance sur les autres secteurs de l'industrie du meuble. En effet, la productivité par employé a été de 170 000 \$ en 2007, comparativement à 140 000 \$ dans l'industrie en général. Pour cette raison, le secteur du meuble de bureau est temporairement moins touché par la concurrence des pays à faible coût de production. Mais il faut escompter que ces pays, dont la Chine, ne tarderont pas à doter leurs usines d'équipements à la fine pointe des technologies afin d'optimiser leur productivité.

Graphique 1 – Investissements en équipements dans l'industrie québécoise du meuble (M\$)



Sources : Statistique Canada et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

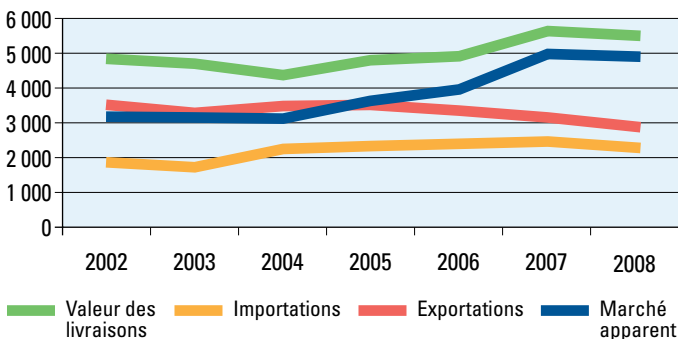
Une industrie qui suit la tendance canadienne sur le plan des livraisons, des importations et des exportations

En 2008, le marché canadien apparent¹ était de 4 928 M\$, celui de l'Ontario de 3 227 M\$ et celui du Québec de 1 038 M\$. De 2002 à 2008, les livraisons manufacturières du Canada, de l'Ontario et du

1. Marché apparent : livraisons manufacturières + importations – exportations. Les importations et les exportations étant calculées sur une base douanière, elles peuvent faire varier la valeur.

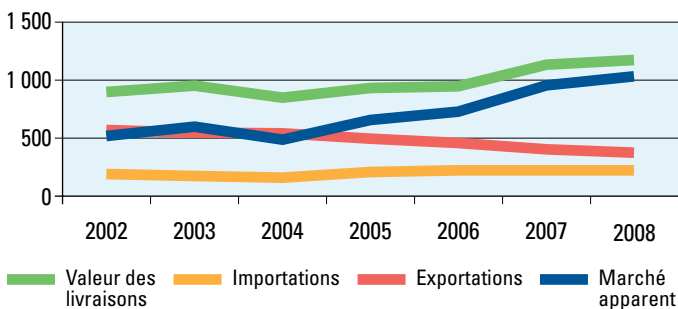
Québec ont affiché respectivement un taux de croissance annuel moyen de 2 %, 1,97 % et 4,5 %.

Graphique 2 – Le marché canadien apparent du mobilier de bureau (M\$)



Sources : Statistique Canada et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Graphique 3 – Le marché québécois apparent du mobilier de bureau (M\$)



Sources : Statistique Canada et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

De 2004 à 2008, la vigueur de l'économie nord-américaine a favorisé, au Québec et au Canada, une hausse constante des livraisons manufacturières et des importations de mobilier de bureau. En 2007, les deux tiers des importations québécoises provenaient de la Chine (28 %), des États-Unis (16 %), de la Pologne (11 %) et de l'Italie (6 %). Les importations du Québec en provenance de la Chine ont affiché une augmentation annuelle moyenne de 16,6 % sur une période de cinq ans. Au Canada, 49,3 % des importations proviennent des États-Unis et 16,6 % de la Chine. De 2003 à 2008, les importations du Canada en provenance de la Chine ont crû à un rythme fulgurant, soit une augmentation annuelle moyenne de 24,9 %, comparativement à 4,2 % pour celles en provenance des États-Unis.

Quant aux exportations québécoises, elles ont enregistré une baisse annuelle moyenne de 11,8 % de 2004 à 2008. Cette baisse peut s'expliquer notamment par la concurrence des pays à faible coût de production, la hausse du coût du pétrole et la vigueur du dollar canadien. Quant à la valeur des exportations canadiennes, elle a connu entre 2004 et 2008 une diminution annuelle moyenne de 6,5 %. Cette diminution est attribuable en bonne partie à une

baisse de la demande de son principal marché extérieur, les États-Unis. En effet, selon les données de Statistique Canada, les exportations totales canadiennes sont passées de 3,46 G\$ en 2004 à 2,83 G\$ en 2008. Le Canada détient le quart du marché américain d'importation de meubles de bureau. Deuxième exportateur après la Chine, il destine à ce marché 93,7 % de ses exportations totales en mobilier de bureau.

Les États-Unis : principale destination des exportations québécoises de mobilier de bureau

En 2008, le Québec a exporté vers les États-Unis pour 349 M\$, ce qui correspond à 93,7 % de ses exportations totales de mobilier de bureau². Ce montant représentait tout de même une baisse de 9 % par rapport aux exportations de 2007. L'État de New York figurait au premier rang des importateurs de meubles de bureau provenant du Québec en 2007, et cela, en dépit du fait qu'il soit le troisième producteur en importance aux États-Unis (720 M\$). Le tableau 3 présente la distribution des exportations québécoises de mobilier de bureau vers les six premières destinations américaines.

Tableau 2 – Valeur des exportations québécoises de mobilier de bureau vers les six premières destinations américaines

État	Proportion de la demande américaine (en %)	Exportations du Québec en 2007	
		En M\$	En % des exportations totales
New York	6,3	45,4	11,3
New Jersey	3,0	29,9	7,0
Michigan	3,4	28,8	7,0
Pennsylvanie	4,2	28,7	7,0
Floride	5,9	27,3	6,7
Californie	11,9	22,2	5,5

Sources : Aktrin et Statistique Canada.

Le marché américain du mobilier de bureau : état de la situation et perspectives

De 2003 à 2006³, le marché américain du mobilier de bureau a connu une progression constante. En effet, la demande de mobilier de bureau a connu pour ces mêmes années une augmentation annuelle moyenne de 5,8 %, comme en témoigne le tableau 3. Ce marché, très compétitif, est dominé par un petit nombre de grandes sociétés. En 2006, la production américaine de mobilier de bureau était de 25 636 M\$ et les importations, de 5 709 M\$. En excluant les exportations de 1 326 M\$, le marché intérieur apparent des États-Unis était de 30 019 M\$⁴.

2. La distribution par État n'est pas disponible pour 2008.

3. Données les plus récentes.

4. Sources : International Trade Administration et US Census Bureau.

Tableau 3 – Évolution de la demande de mobilier de bureau aux États-Unis (2002-2006)

Les tendances en matière de demande de meubles de bureau		
Année	Demande (M\$)	Croissance annuelle (%)
2002	22 026	–
2003	21 809	- 0,09
2004	22 608	3,5
2005	24 075	6
2006	25 636	6

Source : International Trade Administration.

L'augmentation des dépenses en construction autres que résidentielles et celle de l'emploi dans le secteur des services et de l'administration non gouvernementale ont fortement soutenu les

Tableau 4 – Indicateurs clés pour le meuble de bureau

Élément	Indicateurs clés pour le meuble de bureau				
	2002	2007	2012 ⁵	Variation en %	
				2002/2007	2007/2012
Produit intérieur brut (milliards \$)	10 470	13 850	17 550	5,8	4,8
Population (millions)	287,9	301,6	315,0	0,9	0,9
Employés de bureau (millions)	136,5	146,0	152,0	1,4	0,8
Espaces pour les immeubles à bureaux (milliards de pieds carrés)	12,0	12,6	13,1	1,0	0,8
Dépenses de construction d'édifices à bureaux (milliards \$)	44,3	65,4	89,5	8,1	6,5
Dépenses d'amélioration et de réparation (milliards \$)	168,2	249,0	325,5	8,2	5,5
Établissements commerciaux (000 unités)	7 200	7 620	8 060	1,1	1,1

Source : The Freedonia Group, Inc., mai 2008.

En 2006, les importations américaines de meubles de bureau représentaient 5,7 G\$, soit 22 % de la demande.

Tableau 5 – Les importations américaines de meubles de bureau

Les importations américaines de meubles de bureau		
Année	M\$	% de la (demande totale)
2002	3 387	15 % (22 026)
2006	5 709	22 % (25 636)

Sources : International Trade Administration et US Census Bureau.

Selon les données de Freedonia⁶, les États-Unis ont importé 47 % de la production chinoise et 32 % de la production canadienne. Sur une période de cinq ans, les importations en provenance de la Chine ont connu une croissance annuelle moyenne de 26 %. Cette hausse serait due à l'expansion rapide d'énormes usines en Chine,

livraisons manufacturières américaines. En effet, les emplois dans ces secteurs sont passés de 79,2 millions en 1997 à 93,2 millions en 2007, ce qui représente une augmentation de 17,6 %. Pour cette même période, le nombre d'emplois dans les administrations publiques est passé de 19,7 millions à 22,2 millions de personnes.

En 2007, les trois principaux fabricants américains de meubles de bureau étaient Steelcase, HNI Corporation et Herman Miller. Trois autres entreprises importantes, Haworth, Knoll Inc. et Kimball International, accaparent, avec les trois précédentes, les deux tiers du marché américain du meuble de bureau.

Les dépenses en construction d'édifices à bureau et les dépenses d'amélioration et de réparation sont des éléments clés en faveur de l'acquisition de mobilier de bureau. Les prévisions du groupe Freedonia pour 2012, présentées au tableau 4, permettent d'espérer une augmentation de ces indicateurs et d'autres éléments clés. Ces prévisions, si elles se concrétisent, ouvrent davantage la voie aux exportateurs québécois sur le marché américain.

au faible coût de la main-d'œuvre chinoise et à la sous-évaluation du yuan.

Le secteur des services : un marché porteur pour le meuble de bureau

Dans les pays industrialisés, le secteur des services représente jusqu'à 70 % de la production nationale (PIB) et il est devenu le principal moteur de croissance économique. Par conséquent, ce secteur exerce une grande influence sur les approvisionnements en mobilier de bureau.

En 2007, le secteur québécois des services a employé 2,9 millions de personnes, une augmentation de 4 % par rapport à 2006. Le tableau qui suit présente la répartition des emplois dans ce secteur au Québec pour les années 2006 et 2007.

5. Les prévisions pour 2012 doivent être interprétées avec prudence en raison de l'incertitude du climat économique.

6. Freedonia Focus on Office Furniture, mai 2008. Il faut toutefois noter que ces données divergent de celles provenant du gouvernement américain pour diverses raisons. La différence dans le traitement des données peut, en partie, expliquer ces divergences.

Tableau 6 – Nombre d'emplois au Québec dans les principaux sous-secteurs faisant partie des services, y compris les administrations publiques

Sous-secteurs	2006	2007
Commerce	628 500	646 000
Transport et entreposage	167 200	178 400
Éducation	260 900	259 300
Soins de santé et assistance sociale	454 100	455 200
Information et divertissement	160 400	171 900
Hébergement et services de restauration	214 800	236 500
Autres services, sauf les administrations publiques	159 100	176 700
Services professionnels, scientifiques et techniques	241 700	256 700
Finance, assurance, immobilier et location	222 300	231 600
Administrations publiques (fédérales, provinciales et locales)	215 600	219 800
Gestion d'entreprises	139 800	147 400
Total	2 864 400	2 979 500

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada.

■ Sous-secteurs qui requièrent le plus d'ameublement de bureau

Selon Aktrin, l'ensemble de ces sous-secteurs connaîtra une croissance de ses effectifs de 16,3 % entre 2006 et 2016 au Canada, ce qui laisse supposer une hausse proportionnelle pour ces sous-secteurs au Québec.

Au Canada en 2006, le secteur informatique et le secteur financier sont des utilisateurs majeurs de mobilier de bureau, puisqu'ils emploient respectivement 1 091 000 et 1 041 000 personnes. L'administration publique et les entreprises de services suivent avec respectivement 837 000 et 690 000 personnes. Ces quatre principaux clients de l'industrie du mobilier de bureau emploient au total 3 659 000 personnes, ce qui représente 22,2 % des emplois de bureau au Canada.

Les principaux facteurs qui influencent la demande de mobilier de bureau

La construction d'édifices à bureaux et commerciaux

La construction de nouveaux édifices à bureau est l'indice économique le plus lié à la demande de mobilier de bureau. Lorsque les taux d'occupation de bureaux sont élevés, l'achat de mobilier est fortement stimulé. En revanche, lorsque ces taux sont faibles, l'activité de construction est au ralenti, faisant baisser du coup la demande de meubles de bureau.

En 2007, la croissance dans la construction commerciale a été rapide. En 2008, la croissance a été assez bonne, à 6,8 %, grâce aux projets planifiés ou entrepris dans les années précédentes. Le ralentissement de l'économie américaine aura un impact négatif

direct sur la construction d'immeubles commerciaux, et les prévisions d'Aktrin entrevoient un taux de croissance négatif en 2009 et en 2010. Avec des taux d'inoccupation d'espaces de bureau dans la plupart des grands centres aux États-Unis, la croissance de la construction commerciale risque d'être négative en 2010.

D'autres variables macro-économiques influencent la demande de mobilier de bureau, dont la plus importante est la création de nouvelles entreprises, particulièrement lorsque l'économie est vigoureuse. Les dépenses en construction non résidentielle révèlent la création de nouvelles entreprises ou l'expansion d'entreprises existantes et par conséquent, sont un indice important d'éventuels besoins en mobilier de bureau.

Les changements technologiques

Au début des années 1980, l'avènement massif des micro-ordinateurs dans les lieux de travail a rendu désuets les bureaux traditionnels, qui ne répondaient plus aux besoins d'espace et de dissimulation du câblage. Ces changements technologiques ont permis l'introduction de nouveaux styles de mobilier de bureau dénommés « systèmes modulaires », alliant une adaptabilité nécessaire en raison de l'évolution rapide des technologies et les gains d'espace. La durée de vie moyenne d'un mobilier de bureau est de dix ans ou plus. Toutefois, les changements technologiques peuvent avoir une incidence à la baisse sur sa durée de vie pour des raisons évidentes de fonctionnalité.

La nouvelle organisation du travail

Une tendance qui influe sur le comportement du marché est celle du télétravail ou travail à domicile. Selon Statistique Canada, près de trois millions de personnes travaillent à la maison, soit à temps partiel ou à temps plein. Qu'il s'agisse de télétravail pour un seul employeur ou de travail à la pique, l'aménagement d'un bureau à la maison est une tendance qui est là pour rester.

Par ailleurs, il faut savoir que le gouvernement américain a mis en œuvre plusieurs initiatives afin d'encourager les employeurs à opter pour ce mode de travail. Par exemple, aux États-Unis, plus de 40 millions de personnes travaillaient à la maison en 2007. Cette tendance pourrait s'accroître si la hausse du coût de l'énergie se poursuit. D'autres facteurs, tels qu'un retour au travail des retraités ainsi que le style de vie plus souple des prochaines générations, penchent en faveur de ce mode de travail.

Nouveaux éléments qui influencent le design et l'acquisition

Des solutions esthétiques et ergonomiques

Le bureau moderne nécessite un poste de travail spacieux, calme et intime. L'ergonomie et l'amélioration esthétique du mobilier offrent plusieurs avantages à l'entreprise et deviennent en quelque sorte un instrument d'amélioration de la productivité.

Au Canada, les tarifs de location pour un bureau varient entre 500 \$ et 1 000 \$ par mètre carré par mois. Le coût d'occupation pour un employé de bureau se situe généralement entre 5 000 \$ et 10 000 \$ par année. Un poste de travail qui exige 10 % moins d'espace permet d'économiser jusqu'à 1 000 \$ par année par employé. Le défi pour les fabricants de mobilier de bureau est donc de répondre à la demande de rationalisation des espaces de travail, et ce, sans sacrifier le confort du personnel.

Une clientèle féminine croissante

De plus en plus, la présence des femmes dans des professions utilisant du mobilier de bureau se fait sentir. Celles-ci forment environ 60 % des effectifs. On les trouve d'ailleurs parmi les cadres et les spécialistes en vente et en administration, catégories qui ont le privilège de choisir leurs propres meubles de bureau. Ce mouvement de féminisation des valeurs organisationnelles suggère donc à l'industrie du meuble de bureau de repenser autrement le design, la couleur, les fonctions du mobilier. Par conséquent, les fabricants ont intérêt à se rapprocher des goûts des femmes, d'autant plus que la croissance de l'emploi au cours des prochaines années se fera à un rythme plus rapide chez les femmes que chez les hommes (Aktrin).

Des valeurs environnementales affirmées

Le secteur du mobilier de bureau, comme les autres secteurs, doit composer avec un nouvel enjeu : le développement durable. En effet, la notion d'écoconception gagne du terrain et impose des limites aux fabricants de meubles de bureau, tout au long du cycle de vie de leurs produits. Il s'agit de réduire les impacts sur l'environnement : économie de l'énergie utilisée pour la transformation des matériaux, absence de métaux lourds et de solvants dans les produits de finition, marquage pour faciliter le recyclage, etc. Ces changements devraient s'accroître dans les années à venir pour répondre aux préoccupations environnementales de la société. Au-delà du respect des normes et des réglementations, les fabricants gagneront à intégrer de bonnes pratiques environnementales dans leurs politiques de développement.

De nouvelles tendances en matière d'acquisition

De nouvelles méthodes d'acquisition de meubles de bureau, de distribution et de tarification ont été mises au point. Mais l'une des principales tendances consiste à confier à des gestionnaires spécialisés la tâche de planifier et de gérer les espaces et d'y installer du mobilier de bureau. Les principaux clients de ces gestionnaires sont les entreprises qui ont un plus grand pouvoir d'achat. En conséquence, elles bénéficient de meilleurs prix.

De façon générale, les fabricants de meubles traitent directement avec les plus grandes entreprises ou par l'intermédiaire de firmes spécialisées dans l'approvisionnement de grands bureaux, lesquelles recourent régulièrement à un designer d'intérieur, à un architecte ou à un installateur.

Conclusion

Plusieurs changements sont observés dans les environnements de travail et ont un effet significatif sur la demande de meubles de bureau. Ces changements concernent :

- l'utilisation accrue de la bureautique et de ses périphériques;
- l'importance des meubles ergonomiques;
- une utilisation optimale des espaces en raison de l'augmentation des coûts de location;
- la féminisation accrue des emplois;
- la diversité dans les modes de travail (télétravail);
- les nouveaux modes d'acquisition;
- les considérations environnementales.

Les fabricants de meubles ont donc intérêt à s'adapter à ces réalités, notamment par la personnalisation de certains produits. Pour relever les défis que pose le télétravail, les détaillants de mobilier de bureau doivent localiser leur magasin de détail près des grandes banlieues, c'est-à-dire près de leur clientèle. De plus, ils doivent être à l'écoute des besoins des consommateurs en ce qui concerne le design, le choix des couleurs et les fonctions du mobilier.

Les fabricants de meubles de bureau doivent aussi composer avec des éléments qui influent sur leur marge de manœuvre, dont la vigueur du dollar canadien et la concurrence des pays à faible coût de production, comme en témoigne la croissance des exportations de la Chine vers les États-Unis, le Canada et le Québec.

Toutefois, un avantage indéniable demeure. Celui qui est rattaché à la proximité des États-Unis, principal marché à l'exportation du Québec.

Ce document a été préparé par :

Suzanne Abdel-Malak, conseillère
Direction du développement des industries
Frédéric Simard, conseiller
Direction des biens de consommation

Pour information :

Direction des biens de consommation
Ministère du Développement économique, de l'Innovation
et de l'Exportation
710, place D'Youville, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Tél. : 418 691-5960

www.mdeie.gouv.qc.ca

ISBN 978-2-550-60415-0 (PDF)